

ARRETE DU MAIRE

Objet :

Choix du Cabinet d'Etudes d'Urbanisme
Pour l'élaboration du la
Modification du PLU n°4

N° AD-2025-04-11-05

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 200 000 € HT.

Considérant la délibération du 8 avril 2024 n°D-2024-04-08-11 autorisant M. le Maire à retenir le Cabinet d'études d'urbanisme chargé de l'élaboration de la modification du PLU n°4 et à signer tout devis, contrat, avenant ou convention de prestations ou de services concernant sa réalisation.

DECIDE

ARTICLE 1 – De retenir Le Cabinet d'études BETU d'un montant de 13 850.00 € HT pour la réalisation de la procédure de modification du PLU n°4 et le Cabinet ALTEMIS d'un montant de 2 250.00 € HT pour la réalisation du volet écologique.

ARTICLE 2 – La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous la forme d'un donner acte.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le 22 AVR. 2025

ID : 034-213401359-20250411-AD2025_04_11_05-AR

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 22 AVR. 2025
Et publication ou notification
Du 22 AVR. 2025
Le Maire :

Fait à LESPIGNAN, le 11 Avril 2025

Le Maire,

Jean-François GUIBERT

